

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/06/2026 - 2826 - 2000 B 70013 - 415 520 261 - AEB



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	A.E.B.			Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise	0000 Rue PARC D'ACTIVITES SAINT ANDOCHE 71400 AUTUN						
SIRET	4 1 5 5 2 0 2 6 1 0 0 0 3 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le 2024-12-31			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2		
				Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	73 866	AG	72 195	1 672
		Fonds commercial (1)	AH	229	AI		229
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	30 490	AO		30 490
		Constructions	AP	1 569 161	AQ	1 394 399	174 761
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 966 212	AS	1 584 030	382 182
		Autres immobilisations corporelles	AT	520 243	AU	413 746	106 496
		Immobilisations en cours	AV	65 450	AW		65 450
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	143 500	CV		143 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	70 000	BG		70 000
Autres immobilisations financières *		BH	267	BI		267	
TOTAL (II)			BJ	4 439 416	BK	3 464 370	975 046
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	154 135	BM		154 135
		En cours de production de biens	BN	219 999	BO		219 999
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	719 398	BY	515	718 883
		Autres créances (3)	BZ	73 240	CA		73 240
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	2 849 759	CG		2 849 759	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	12 649	CI		12 649	
	TOTAL (III)	CJ	4 029 180	CK	515	4 028 665	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	8 468 596	1A	3 464 885	5 003 711
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	618	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

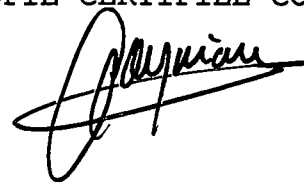


BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD, 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.E.B.		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)			DA	260 000		
	Primes d'émission, de fusion d'apport...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	26 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	3 847 976		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	133 067		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	120 311		
	TOTAL (I)			DL	4 387 354		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 691		
	Emprunts et dettes financiers divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	55 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 445		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	262 285		
	Dettes fiscales et sociales			DY	288 976		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 200		
	Autres dettes			EA	960		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	616 357			
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	5 003 711			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	616 357	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



AEB
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 260 000,00 €
Siège social : Parc d'activités St Andoche BP 55
71400 AUTUN
415 520 261 RCS CHALON-SUR-SAONE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION – *Approbation des comptes*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – *Quitus à la gérance*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – *Affectation du résultat*

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 133 067.35 €, de la manière suivante : au compte "réserves statutaires ou contractuelles".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
09/12/2024	26 000 euros		
31/12/2023	26 000 euros		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.